



COMMUNIQUE N°035

Les fêtes de fin d'année constituent un moment fort de la vie nationale et familiale.

Le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, décide de suspendre le couvre-feu du 24 décembre 2023 au 2 janvier 2024.

Les Forces de Défense et de Sécurité sont invitées à assurer l'ordre et la sécurité dans le respect de l'État de droit.

Peuple Gabonais, unis dans la concorde, c'est enfin notre essor vers la félicité.

Honneur et fidélité à la patrie. Je vous remercie.

Fait à Oyem, le 23 décembre 2023